

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1207/SG/FIN autorisant M. Jean Massida à acquérir deux terrains bâtis, sis à Djibouti – rue du, Marché (T.F. n° 183 et 188).

n° 73-1207/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
6 août 1973

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1973

Date du numéro
25 août 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean Massida est autorisé à acquérir deux terrains bâtis, sis à Djibouti – rue du marché – d'une superficie de 1782.m2, et immatriculés au Livre Foncier du territoire sous les n° 183 et 188 au nom de la campagne des Salins du midi et des Salines de l'est.